



Compte-rendu Conseil municipal du 26/02/2026

PRÉSENT(E)S :

Mmes BOUDRIE Sylvie, CERTAIN Alexandra, CLEDIERE Joëlle, CROUZETTE Simone, NOEL Isabelle, VERDEYME Josette; VILLATOUX Cathy

MM. CHAMBRAS Jean-Luc, LEYRIS Jean-Michel, MANCI Romain, MAZEAUD Georges, ORLIANGES Charles, RHODES Romuald, SAGE Patrick, VILLETTE Gerald, FOURCHES Pierre

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme POUGET Sabrina,

Mme CLEDIERE Joëlle procuration à Mme MARLINGE Isabelle.

SECRETAIRE : RHODES Romuald

Ouverture du Conseil à 19h15 en présence de Mme Marie BOURDET Directrice des services de la commune.

1) **Approbation du compte rendu de la séance du 12/02/2026**

Adopté à l'unanimité.

2) **Vote des comptes de gestion**

Pas de vote des comptes de gestion, en raison de l'indisponibilité du logiciel Hélios de la DDFIP.

3) **Vote du budget primitif – Budget principal 2026**

Lecture est donnée du budget primitif principal pour 2026

B.P. FONCTIONNEMENT 2026:

DEPENSES	BP 2026		RECETTES	BP 2026
011 Charges à caractère général	484 050,00		013 Atténuation de charges	40 000,00
012 Charges de personnel	978 000,00		70 Produits des services	204 900,00
65 Charges diverses de gestion courante	121 600,00		73 Impôts et taxes	1 147 500,00
66 Charges financières	107 200,00		74 Dotations et participations	548 790,00
67 Charges exceptionnelles	1 500,00		75 Autres produits de gestion	38 100,00
68 Dotation aux provisions	2 000,00		77 Produits exceptionnels	600,00
68 (042) Dotations aux amortissements	84 500,00			
			Virement SI travaux régie	1 000,00
040 Virement SF	202 040,00			
TOTAL	1 980 890,00		TOTAL	1 980 890,00

Adopté à l'unanimité.

B.P. INVESTISSEMENT 2026:

DEPENSES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
Déficit 2025 reporté	105 129,33	Résultat 2025	239 135,01
Remboursement du Capital des Emprunts	199 446,99	Virement SF 2026	202 040,00
Restes à réaliser	87 962,53	Restes à réaliser	72 403,52
		Taxe aménagement	3 000,00
		FCTVA	53 689,01
		Amortiss.	84 500,00
Portes de l'OTI Place de l'Horloge	6 000,00	Subvention CD (25 %)	1 250,00
Eclairage Camping	20 000,00	Subvention CD (25 %)	4 167,00
Vidéo Surveillance Mairie Ecoles ALSH	7 654,00		
Ecole Numérique	3 270,00	Subvention DETR (50 %)	1 362,50
Zclairage Stade de Foot	43 765,00	Subvention DETR (30 %)	10 941,25
		Subvention FAFA	7 500,00
Tondeuse Autoportée	30 049,88		
Chaudière N° 2	18 420,00		
Achat parcelle suppl Caserne des Pompiers	12 000,00		
Voirie Chemin des Bois Grands	60 000,00	Subvention CD (40 %)	20 000,00
Réfection de la toiture du clocher de l'église	8 000,00		
Enfouissement réseau Ru Champs aux Alouettes	10 000,00		
Candélabres Allée des Chevreuils	5 000,00		
Menuiseries La Guingette	4 751,72	Subvention CD (30 %)	1 187,93
Divers	68 726,77		
Service technique	10 000,00		
frais personnel travaux en régie	1 000,00		
TOTAL	701 176,22	TOTAL	701 176,22

Restes à Réaliser :

Dépenses :

2024-204182-513éclairage public La Brégeade	10 155,60
2024-2111-518-Terrain Peyraud	6 500,00
2025-204182-544-Eclairage public Les bruyères	8 000,00
2025-204182-531-Eclairons Demain	7 415,13
2025-2152-517-Voierie Caserne Pompiers	28 305,00
2025-2158-540-Sécurité routière Route de la Gare	10 000,00
2025-2158-541-Arborétum	5 000,00
2025-2158-542-Travaux Cimetière	12 586,80
	87 962,53

Recettes :

2024-1321-497-DETR Vestiaires Foot	50 219,32
2024-1328-512-UBVT AGGLO Lac Bournazel	18 347,50
2025-1321-542-DETR Travaux Cimetière	3 836,70
	72 403,52

B.P. INVESTISSEMENT 26

M. Mazeau précise que le budget divers va déjà été prochainement entamé pour le remplacement du chauffe-eau du Gymnase à hauteur d'environ 5000€.

M. Orlianges indique qu'il est intervenu en conseil communautaire sur l'achat du terrain pour la construction du CIS, s'interrogeant sur le fait que la problématique de la conduite d'eau sur le terrain vienne perturber le bon déroulement du projet et sur la responsabilité des différents intervenants.

M. Orlianges fait également part des faibles marges de manoeuvre du budget de fonctionnement.

M. Mazeau précise que nous n'avons pas de recours à l'emprunt cette année.

Concernant le chemin du bois grand, M. Leyris précise la décision d'engager les travaux, a été décidé après la commission finances, car d'une part, ces travaux sont indispensables pour les riverains et subventionnés à hauteur de 40% par le CD.

Adopté à l'unanimité.

4) Budget primitif – ALSH 2026

B.P. FONCTIONNEMENT 2026:

DEPENSES	B.P. 2026		RECETTES	B.P. 2026
011 Charges à caractère général	53 440,90		70 Produits de service, du domaine, de la vente	50 000,00
012 Charges de personnel	15 000,00		74 Dotations et participations	12 000,00
65 Charges de gestion courante	500,00		75 Autres produits de gestion courante	15 500,00
67 Charges exceptionnelles	500,00			
Résultat reporté déficit 2025	8 059,10			
TOTAL	77 500,00		TOTAL	77 500,00

B.P. INVESTISSEMENT 2026:

DEPENSES	B.P. 2026		RECETTES	B.P. 2026
21 Immobilisations corporelles	8 229,41		Résultat 2025 reporté	8 229,41
TOTAL	8 229,41		TOTAL	8 229,41

Montant total toutes sections confondues : 85 729,41 € – Adopté à l'unanimité.

5) Budget primitif – Lotissement « Les Grillons » 2026

B.P. FONCTIONNEMENT 2026:

DEPENSES	BP 2026		RECETTES	BP 2026
010 Charges à caractère général	0		7015 Vente de terrains aménagés	71 325,00
6045 Achats d'études et prest. Services	0		71355 Variation des stocks de terrains aménagés	221 353,27
605 Achats matériel, équip. et travaux	0		043 - 796 transfert frais accessoires	3 000,00
TOTAL	0		Report excédent 2025	2 667,74
65 Charges de gestion courante				
65822 Versement au budget principal				
65888 Autres charges de gestion courante				
TOTAL	0			
66 Charges financières				
66111 Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00			
TOTAL	3 000,00			
043- 608 transf frais accessoires	3 000,00			
042- 71355 annulation stock initial				
042 - 71355 Variation stock terrains aménagés	292 346,01			
TOTAL	298 346,01		TOTAL	298 346,01

B.P. INVESTISSEMENT 2026:

DEPENSES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
3555 Variation des stocks de terrains aménagés	221 353,27		
1641 Emprunt (remboursement capital)	27 205,88	040 - 3555 variation stocks terrains aménagés	
001-Déficit	156 316,59	040- 3555 annulation stock initial	292 346,01
		168741 participation - commune	112 529,73
TOTAL	404 875,74	TOTAL	404 875,74

M. Mazeau précise que le budget prévoit la construction de 2 lots, actuellement en réservation.

Il précise également que la ligne 168741 "participation commune" représente le montant que la commune devrait intégrer en dépense dans son budget principal si le projet devait s'arrêter.

M.Orlianges précise qu'il serait intéressant de faire un comparatif avec un terrain non viabilisé avec ses coûts d'aménagement.

Montant total toutes sections confondues : 703 221,75 € –

Adopté à l'unanimité.

6) Créances éteintes – Budget principal

Après présentation du bordereau, le Conseil décide d'admettre en non-valeur pour 628,11 € (compte 6542).

M. Mazeau précise qu'il s'agit essentiellement des impayés de cantines sur lesquels il n'y a plus aucun recours possible

Adopté à l'unanimité.

7) Créances éteintes – Budget ALSH

Après présentation du bordereau, le Conseil décide d'admettre en non-valeur pour 17,00 € (compte 6542).

Adopté à l'unanimité.

8) Renouvellement du cadre dérogatoire – Semaine scolaire de 4 jours

Renouvellement sollicité pour maintenir l'organisation sur 4 jours (Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30–11h30 ; 13h–16h).

Mme le maire précise que la semaine de 4 jours a été remise en place depuis 2020 et que cette dérogation doit être renouvelée tous les 3 ans

Adopté à l'unanimité.

9) Contribution à verser à la FDEE19 – 2026

Le Conseil accepte la mise en recouvrement fiscalisée et le versement de la participation : 5 442,00 €.

Cette participation dépend du nombre d'habitants

Adopté à l'unanimité.

10) **Mise en place de la vidéoprotection sur la commune de Seilhac**

Installation de 3 caméras (Mairie, École, Médiathèque). Montant à charge de la commune : 7 654,00 €. 2 oppositions(Mme Clédière et M. Mazeau), 1 abstention (M.Manci), 15 pour Adopté à la majorité.

11) **Achat de la parcelle – futur Centre d’incendie et de secours (CIS)**

Acquisition d’une parcelle de 618 m² (Propriété BOUILHAC – Section AP – LD Magueur) au prix de 13 €/m², soit 8 034 €. Mandat donné à Me Broussolle.

Adopté à l’unanimité.

12) **Approbation de la Convention Territoriale Globale 2026–2030 avec la CAF**

Le Conseil approuve le renouvellement de la CTG 2026–2030 et charge Madame le Maire de mettre en œuvre la décision.

Mme villatoux regrette de ne pas avoir pu disposer des éléments nécessaires à la compréhension du dossier dans les délais impartis

Adopté à l’unanimité.

13) **Questions diverses**

Achat du terrain de la caserne: M.Rhodes précise que dans ce dossier les torts et manquement sont partagés, et s’étonne aussi de la découverte tardive de l'emplacement précis de la canalisation par le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre et que la commune, quant à elle, assume ses responsabilités.

M. Mazeau ajoute que l'achat de la parcelle et du terrain complémentaire reste moins cher que le projet initial sur le terrain envisagé en premier lieu (moins d'emprise foncière).

SCOT (Schéma de cohérence territorial) : M. Orlianges considère qu'il s'agit d'un PLU déguisé.

M. Rhodes considère également qu'il s'agit du début de la perte de compétence urbanisme pour les communes.

Pour son dernier conseil municipal, M.Mazeau souhaite remercier très sincèrement Simone Crouzette pour son dévouement suite au décès de M.Marc Géraudie.

Mme le maire remercie l'ensemble du conseil municipal et en particulier ses adjoints pour leur engagement sur toute cette mandature.